



AU 1^{ER} JANVIER 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte, nous vous remettons une convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

Nota : le guide tarifaire des produits et services proposés par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes est également disponible sur notre site Internet www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ ou dans votre agence habituelle.

(1) Coût de la connexion selon fournisseur d'accès Internet.

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : Direct Ecureuil	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS avec AlertEcureuil	2,10 €/mois (hors coût opérateur téléphonique), soit 25,20 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa Classic)	43,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa Classic)	43,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Electron Sensea)	41,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽¹⁾ d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait par mois
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA ⁽²⁾)	■ En agence : 3,90 €/virement ■ Par l'Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA ⁽²⁾	■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention ⁽³⁾	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement ⁽⁴⁾)	18,30 €/an ⁽⁵⁾
Frais de tenue de compte	3,75 €/trimestre soit 15,00 €/an

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(2) SEPA (Single Euro Payments Area) : espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin.

(3) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

(4) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(5) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

ÉDITORIAL

Bien gérer vos comptes au quotidien : les conseils de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

➤ CONSEILS CLÉ À METTRE EN PRATIQUE AU QUOTIDIEN

[LE BON CONSEIL]

1 - Suivre ses comptes régulièrement.

[NOS SOLUTIONS]

Direct Ecureuil Internet et Direct Ecureuil Mobile : vous gérez au mieux vos comptes où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

- Vous bénéficiez d'un ACCÈS GRATUIT, 24h/24 et 7j/7 à partir de votre connexion Internet depuis votre ordinateur, votre smartphone ou tablette numérique.
- Vous consultez en direct toutes vos opérations sur vos comptes (tout type de compte Caisse d'Épargne).
- Vous pouvez également effectuer tous vos virements internes et externes.

[L'ASTUCE]

- Vous avez oublié vos codes d'accès à Direct Ecureuil : contactez votre conseiller. Il vous redonnera votre identifiant et vous attribuera un nouveau mot de passe.

[LE BON CONSEIL]

2 - Se créer des alertes.

[NOS SOLUTIONS]

AlertEcureuil (service d'alerte par SMS) : vous suivez vos opérations au doigt et à l'oeil !

Grâce au service AlertEcureuil (version Individuelle ou Famille - cf. page 12)

- Vous paramétrez vos alertes.
- Vous recevez ainsi directement vos alertes sur votre portable par SMS.

[L'ASTUCE]

4 types d'alertes sont à votre disposition :

- L'envoi du solde : pour connaître dès le lundi (ou un autre jour de votre choix) le montant dont vous disposez pour vos achats de la semaine.
- L'alerte sur solde : pour être informé avant que votre compte ne passe à découvert ou en dessous d'un seuil que vous aurez déterminé.
- L'alerte sur encours carte bancaire : pour ne plus être surpris par le montant de vos dépenses en fin de mois et être averti quand l'encours dépasse le montant que vous vous étiez fixé.
- L'alerte opération créditrice : un bon moyen de s'assurer que son salaire ou qu'un versement en attente a bien été versé.

[LE BON CONSEIL]

3 - Bien gérer ses besoins en trésorerie.

[NOS SOLUTIONS]

Établir et gérer son budget régulièrement et aussi :

■ Anticiper les imprévus :

Pour faire face à un décalage de trésorerie vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert adaptée à votre situation (après étude de votre dossier avec votre conseiller et sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes).

■ Étaler certaines dépenses :

Optez pour une carte à débit différé et regroupez ainsi vos débits de carte bancaire du mois le 4 du mois suivant. Vos retraits d'espèces par carte restent néanmoins débités au jour le jour.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes propose de nombreux produits et services pour vous aider à vivre votre banque au quotidien ainsi que des prix avantageux pour les clients jeunes (moins de 26 ans) et les familles (avantages tarifaires du Bouquet Liberté notamment).

Grâce à la carte de débit / crédit Izicarte⁽¹⁾, vous avez la possibilité de régler, au choix, au comptant ou à crédit.

[L'ASTUCE]

- Le service franchise d'agios (cf. page 21) vous permettra d'alléger les frais de découvert.
- Vous avez un besoin de trésorerie ponctuel : débloquez en un clic votre réserve de crédit Izicarte⁽¹⁾ sur votre espace Direct Ecureuil Internet ; en 48H les fonds sont à votre disposition.

[LE BON CONSEIL]

4 - Ne pas hésiter à contacter son conseiller en cas de difficultés.

[NOS SOLUTIONS]

Votre conseiller est à votre écoute pour vous accompagner et vous pouvez le joindre par mail sécurisé ou par téléphone.

En cas d'indisponibilité du conseiller au moment de l'appel, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes s'engage à vous recontacter dans les 24h.

[L'ASTUCE]

- Vous ne connaissez pas le numéro de téléphone de votre conseiller ?
Retrouvez-le, soit directement dans votre espace Direct Ecureuil Internet ou Mobile, soit en reprenant un de vos relevés de compte.

➤ POUR NOS CLIENTS JEUNES : DES SERVICES SPÉCIFIQUES ET DES PRIX DOUX !

Quand on est jeune, la moindre dépense pèse dans le budget, on a besoin d'être accompagné...

■ La Caisse d'Épargne propose à ses jeunes clients :

- Des produits dédiés pour les guider vers l'autonomie dans la gestion de leur compte (par exemple, la Carte Bancaire Rechargeable pour s'initier prudemment à l'utilisation d'une carte de paiement)
- Une tarification très douce sur les produits et services bancaires essentiels.
- Une remise de 50% sur le tarif de nombreux produits et services (cf. page 43 - Rubrique Offres dédiées Jeunes).

➤ POUR LES FAMILLES : DES AVANTAGES TARIFAIRES PROGRESSIFS

La Caisse d'Épargne, c'est aussi la banque de toute la famille : profiter d'avantages tarifaires sur de nombreux services et assurances (notamment en souscrivant l'offre groupée de services Bouquet Liberté).

(1) Izicarte est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	8
Relevés de compte	8
Tenue de compte.....	8
Services en agence	9
Service Bancaire de Base	10
Prestations de base.....	11

2 BANQUE À DISTANCE

Services de banque à distance	12
Mon Banquier en Ligne	12
E-Documents dont relevé de compte en ligne	12
Règlement SEPAMAIL	12
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS.....	12
Coffre-fort numérique.....	13
Libre Service Ecureuil.....	13
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL).....	13

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	14
Virements SEPA	18
Prélèvements SEPA/TIP SEPA	19
Chèques	20
Autres services	21

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté.....	22
Autres offres groupées de services	26
- Offres Satellis	26
- Offre Coloc'.....	27
- Forfait Liaison.....	27
- OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	28

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	29
Opérations particulières	29
Incidents de paiement.....	29
Frais divers	31

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	32
Crédits à la consommation	33
Crédits immobiliers.....	34
Cautions émises par la banque	36

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	37
Placements financiers	38
Ordres de Bourse	39
Parts Sociales.....	39
Autres services	39

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances liées à un compte	41
Protection au quotidien	41
Assurances Prévoyance	42
Assurance liée à un prêt immobilier	42

9 OFFRES DÉDIÉES JEUNES

Offres spécifiques aux clients de moins de 26 ans.....	43
Produits et services bénéficiant d'un tarif spécifique Jeunes	44

10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

SCI patrimoniale et SCI de particuliers.....	46
Successions	46
Autres prestations non disponibles en agence	47

11 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Achat/Vente billets de banque étrangers (devises)	48
Chèques de voyage.....	48
Virements	48
Chèques	49
Retraits et paiements par carte.....	49

12 RÉSOUTRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation	50
Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes	50
Médiateur de l'AMF.....	51
La Médiation de l'Assurance.....	51
En cas de souscription par Internet.....	51

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture de compte..... **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité bancaire :
 - Vers la Caisse d'Épargne (Domilis) **Gratuit**
 - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) **Gratuit**
 - Accompagnement au transfert de compte d'une Caisse d'Épargne vers une autre Caisse d'Épargne (Mobiliz) **Gratuit**



À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.



- Désolidarisation de compte joint **Gratuit**
- Gestion d'un compte en instance de clôture **Gratuit**

➤ RELEVÉS DE COMPTE

- Relevés de compte au format papier ou numérique :
 - Périodicité mensuelle dont relevé mensuel multiproduit **Gratuit**
(compte de dépôt + livrets)
 - Périodicité bimensuelle **26,50 €/an**
 - Périodicité hebdomadaire **53,00 €/an**
- Récapitulatif annuel de frais (au format papier ou numérique) **Gratuit**
- Édition d'un historique d'opération de compte **3,70 €/unité**
- Édition d'un historique d'opération de compte **4,50 €/unité**
envoyé par courrier

➤ TENUE DE COMPTE

Exonération des frais pour les détenteurs des offres groupées de service, d'un compte de dépôt sans moyens de paiement, d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 2 par trimestre.

- Frais de tenue de compte (hors offres groupées de services) **3,75 €/trimestre**
soit 15,00 €/an

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽¹⁾ (compte inactif.....) **30,00 €/an**
au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire financier)

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, et n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

➤ SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces **Gratuit**
 - Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque⁽²⁾ **Gratuit**
 - Retrait-dépannage d'espèces à la Caisse d'Épargne Aquitaine **Gratuit**
Poitou-Charentes, vos comptes étant ouverts dans une autre Caisse d'Épargne⁽²⁾
(opération nécessitant un mail de la Caisse d'Épargne de domiciliation)
 - Retrait-dépannage d'espèces **Selon tarifs**
avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne **de la CE d'accueil**
(opération nécessitant un mail de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes)
 - Remise de chèque(s) Date de valeur J+1 jour ouvré⁽³⁾ **Gratuit**
 - Remise de chèque(s) CESU bancaires (Chèque Emploi Service Universel) **Gratuit**
Date de valeur J+1 jour ouvré⁽³⁾
- Les remises CESU-TSP (Titre Spécial de Paiement) ne sont plus acceptées en agence.*
- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité⁽⁴⁾ **Jusqu'à 15 jours calendaires**
 - Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé **Gratuit**
 - Paiement d'un chèque..... **Date de valeur J⁽³⁾**

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽⁵⁾

- Pièce d'opération **17,50 €/unité**
- Attestations :
 - Attestations diverses **14,50 €/unité**
 - Attestation de virement (Avis de sort) **14,50 €/unité**
 - Attestation de situation de compte(s) et produit(s) détenu(s) **38,00 €/unité**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(2) Pour tout retrait d'espèces d'un montant supérieur à 2 000 €, vous devez prévenir l'agence dans laquelle vous souhaitez effectuer le retrait 72 h auparavant.

(3) Jour ouvré selon définition Banque de France : du lundi au vendredi. J = date de comptabilisation.

(4) Cf. définition page 20.

(5) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code monétaire et financier.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Photocopies :
 - D'un document **1,30 €/unité**
 - D'un chèque **14,05 €/unité**
- Envoi de documents divers :
 - Frais d'envoi simple **1,75 €/unité**
 - Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception **7,65 €/unité**

AUTRES SERVICES

- Frais de traitement de recherche d'adresse inconnue **35,00 €/an**
(Pli non distribué) et de conservation des avoirs
- Service rémunération⁽¹⁾ (hors offres groupées de services) **Service suspendu**
- Édition de BIC (Bank Identifier Code) / IBAN **Gratuit**
(International Bank Account Number)

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le **BIC** (Bank Identifier Code) et l'**IBAN** (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'**IBAN** est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

- Changement d'adresse **Gratuit**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) :
 - Petit modèle **55,00 €/an**
Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services **44,00 €/an**
 - Modèle moyen **110,00 €/an**
Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services **88,00 €/an**
 - Grand modèle **165,00 €/an**
Offre privilège, titulaire d'une offre groupée de services **132,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée du coffre-fort (tous motifs) **Frais réels**
- Coffre-fort numérique **1,35 €/mois**
soit 16,20 €/an

➤ SERVICE BANCAIRE DE BASE **Gratuit**

Services définis à l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,

(1) Le service rémunération du compte de dépôt est suspendu depuis le 01/01/2015.



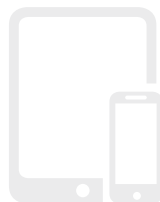
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes,
- Une carte de paiement (Carte Visa Electron Sensea) dont chaque utilisation est autorisée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE

Prestations définies au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier. Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services :

- | | |
|---|------------------------------|
| ■ L'ouverture et la clôture du compte | Gratuit |
| ■ La tenue du compte | 3,75 €/trimestre |
| | soit 15,00 €/an |
| ■ Un changement d'adresse par an | Gratuit |
| ■ La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire | Gratuit |
| ■ La domiciliation de virements bancaires | Gratuit |
| ■ L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte..... | Gratuit |
| ■ L'encaissement de chèques et de virements bancaires | Gratuit |
| ■ Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire | Consulter la rubrique |
| de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA,
ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance | «Virement SEPA» |
| ■ Des moyens de consultation à distance du solde du compte..... | Gratuit |
| ■ Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet | Gratuit |
| ou aux distributeurs automatiques de la Banque | |
| ■ Une carte de paiement (Carte Visa Electron Sensea) permettant | 41,00 €/an |
| notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait
d'espèces dans l'Union Européenne | |

2 BANQUE À DISTANCE



➤ SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

- Services de banque à distance Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS (Direct Ecureuil) :
 - Abonnement au service de banque à distance (Direct Ecureuil)..... **Gratuit**
 - Frais d'utilisation des services de banque à distance :
 - Internet⁽¹⁾..... **Gratuit**
 - Solution Mobile⁽¹⁾..... **Gratuit**
 - Téléphone 3241 **Service gratuit + prix appel**

➤ MON BANQUIER EN LIGNE

- Votre agence en ligne **Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE

- Vos relevés de compte de dépôt demeurent disponibles durant 10 ans..... **Gratuit**
à partir de leur mise à disposition sur la Banque à Distance

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail..... **Gratuit**

➤ ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- AlertEcureuil Formule Individuelle :
 - Frais d'abonnement au service (prélèvement mensuel)..... **2,10 €/mois**
soit 25,20 €/an
- AlertEcureuil Formule Famille⁽²⁾ :
 - Frais d'abonnement au service (prélèvement mensuel)..... **4,00 €/mois**
soit 48,00 €/an



À SAVOIR

Service gratuit dans l'offre Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.



(1) Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès.

(2) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

➤ **COFFRE-FORT NUMÉRIQUE** 1,35 €/mois
soit 16,20 €/an



À SAVOIR

Service gratuit dans l'offre Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.



➤ **LIBRE SERVICE ECUREUIL** **Gratuit**

- Service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Épargne : dépôt d'espèces, de chèques (selon fonctionnalité du DAB⁽¹⁾), gestion de virements internes et consultation du solde de tous vos comptes dans les distributeurs Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes..

➤ **SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)**

- Adhésion au service SOL SMS **Gratuit**

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



➤ CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectué sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace Internet.

COTISATIONS CARTES (Prélèvement à la date anniversaire de souscription)

Cartes de paiement

Carte	 Visa Infinite	 Visa Platinum	 Visa Premier	 Visa Classic	 Visa Electron Sensea
Débit immédiat	-	-	133,00 €/an	43,00 €/an	41,00 €/an
Débit différé	315,00 €/an	200,00 €/an	133,00 €/an	43,00 €/an	-

Cartes de retrait

- Carte Nomade 15,50 €/an
- Carte Equilibra Interbancaire de Paiement et Internationale 24,75 €/an sans code ou carte Nomea
- Carte Equilibra Interbancaire de Paiement et Internationale 24,75 €/an avec code (n'est plus commercialisée)
- Carte de Retrait Nationale (n'est plus commercialisée) 23,00 €/an
- Carte de Retrait Nationale Majeurs Protégés sécurisée 13,30 €/an (n'est plus commercialisée)

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)

À SAVOIR

Avec la carte IZICarte⁽¹⁾, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	 Visa Platinum IZICarte ⁽¹⁾	 Visa Premier IZICarte ⁽¹⁾	 Visa Classic IZICarte ⁽¹⁾
Débit immédiat	-	133,00 €/an	43,00 €/an
Débit différé	200,00 €/an	133,00 €/an	43,00 €/an

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) 18,00 €/an

(1) IZICarte et Teoz sont des produits de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)






- Paiement en euros dans la zone euro **Gratuit**
- Paiement en devises :
 - Commission proportionnelle **2,90 %/opération**
 - Maximum de perception **6,25 €/opération**

Les paiements réalisés en euro au Kosovo et au Monténégro sont considérés comme étant des opérations en devises et sont donc soumis aux frais s'y référant.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro)

- Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets :
 - Frais par retrait d'espèces à un DAB⁽¹⁾ d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
 - Frais par retrait d'espèces à un DAB⁽¹⁾ d'une autre banque :

Carte détenue	À l'unité	Dans une Offre Satellitis	Dans un Bouquet Liberté
 Visa Electron Sensea	- Jusqu'à 3 retraits dans le mois : Gratuit - À partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait		
 Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé	- Jusqu'à 3 retraits dans le mois : Gratuit - À partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait		- Jusqu'à 5 retraits dans le mois : Gratuit - À partir du 6 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait
 Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE ⁽²⁾ à débit immédiat ou débit différé	- Jusqu'à 5 retraits dans le mois : Gratuit - À partir du 6 ^{ème} retrait dans le mois : 1,00 €/retrait		
 Visa Platinum ou Visa Platinum IZICARTE ⁽²⁾ à débit différé			
 Visa Infinite			

- Retraits SMS : frais par retrait d'espèces sans carte bancaire **2,00 €/opération** à un DAB⁽¹⁾ d'une Caisse d'Épargne

À SAVOIR

Utilisez les distributeurs automatiques de billets Caisse d'Épargne afin de limiter les frais liés aux retraits d'espèces dans d'autres banques.

- Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque :
 - Frais par retrait d'espèces en agence Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
 - Frais par retrait d'espèces au guichet agence d'une autre banque **6,80 €/opération**

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(2) IZICARTE est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS ILLIMITÉS PAR CARTE À UN DAB⁽¹⁾ D'UNE AUTRE BANQUE EN ZONE EURO DONT LA FRANCE

- Cotisation 1,25 €/mois
soit 15,00 €/an

Retraits en devises

- Frais par retrait d'espèces aux DAB⁽¹⁾ d'autres banques :
 - Commission proportionnelle 2,90 %
 - Commission fixe 3,25 €
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'autres banques :
 - Commission proportionnelle 2,90 %
 - Commission fixe 6,25 €

Les retraits réalisés en euro au Kosovo et au Monténégro sont considérés comme étant des opérations en devises et sont donc soumis aux frais s'y référant.

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (RÉSERVÉ AUX 12-25 ANS)

Ce service n'est plus commercialisé depuis le 12/06/2017.

- Cotisation 1,15 €/mois
soit 13,80 €/an

Service offrant un nombre illimité de retraits à un DAB⁽¹⁾ d'une autre banque en zone euro et 4 retraits par mois hors zone euro.

OPTION INTERNATIONALE⁽²⁾

- Formule 1 : Voyage⁽³⁾ 4,00 €/mois
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽³⁾ 16,00 €/mois
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Paiements illimités hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾

OPPOSITIONS SUR CARTE

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, **Gratuit**
vol ou usage frauduleux

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(2) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 Voyage ou de deux mois pour la formule 2 Séjour.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.



LES AUTRES SERVICES

Choix du visuel collection permanente

- Carte Visa Premier Izicarte⁽¹⁾, Carte Visa Premier :
 - 1^{er} visuel **Gratuit**
 - Visuels suivants **12,35 €/visuel⁽²⁾**
- Carte Visa Classic Izicarte⁽¹⁾, Carte Visa Classic **12,35 €/visuel⁽²⁾**

Choix du visuel personnalisé

- Carte Visa Classic Izicarte⁽¹⁾, Carte Visa Classic **12,35 €/visuel⁽²⁾**

Retour au visuel standard

- Dans le cadre d'un renouvellement carte **Gratuit**
- Hors renouvellement carte **12,35 €/visuel**

Autres services

- Réédition/réactivation de code confidentiel **9,00 €/opération**
- Refabrication de carte avant échéance (suite à détérioration, perte, vol/usage frauduleux, modification d'état civil) **14,00 €/opération**
- Refabrication de carte Teoz⁽¹⁾ **8,00 €/opération**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement⁽³⁾ **12,50 €/opération**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **8,00 €/opération**
- Frais d'envoi en express de carte et/ou de code confidentiel **50,00 €/opération**

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection ou personnalisé (en cas de souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). Tarification due pour toute la durée de la carte.

(3) Mise en place d'un plafond exceptionnel pour les paiements en France et à l'étranger et uniquement à l'étranger pour les retraits distributeurs.

3

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Services de paiement électronique ou mobile

■ E-carte bleue	0,85 €/mois soit 10,20 €/an
■ S-Money	Mise en service gratuite*
■ Apple Pay®	Gratuit*
■ Pay Lib®	Gratuit*

* Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales.

Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)

■ Service de Sécurisation des Opérations en Ligne par SMS (SOL SMS)	Gratuit
---	---------

> VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

■ RÉCEPTION D'UN VIREMENT	Gratuit
---------------------------------	---------

ÉMISSION D'UN VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

■ Frais par virement :	
- Occasionnel	Gratuit
- Permanent	Gratuit

ÉMISSION D'UN VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

■ Frais par virement occasionnel :	
- Au guichet de l'agence ⁽¹⁾	3,90 €/opération
- Par Direct Ecureuil Mobile	Gratuit
- Par Direct Ecureuil Internet	Gratuit
- Frais par virement occasionnel incomplet	15,50 €/opération
(coordonnées bancaires absentes ou incomplètes)	

ÉMISSION D'UN VIREMENT PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE

■ Virement permanent initié en agence :	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent ⁽²⁾	1,00 €/opération
■ Virement permanent par Internet :	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent	Gratuit

ÉMISSION D'UN VIREMENT À J

■ Transfert de fonds réalisé le jour même si la demande	12,20 €/opération
est effectuée en agence uniquement du mardi au vendredi avant 11 h	

(1) Dans le cas d'un virement vers une banque étrangère en zone euro : uniquement si cet établissement est affilié SEPA.

(2) Frais par virement jusqu'à la fin de l'année calendaire.



➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA ET TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT (TIP SEPA)

TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

- Paiement de titres interbancaires de paiement..... **Gratuit**

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais de mise en place et paiement d'un prélèvement initié..... **Gratuit**
par le Trésor Public

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENTS EN AGENCE UNIQUEMENT

- Contestation d'une ou plusieurs échéances de prélèvement..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement **30,50 €/opération**
- Résiliation (opposition permanente)..... **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur sur sa liste noire⁽¹⁾ (pas d'autorisation/ **Gratuit**
mandat inexistant) par couple ICS/RUM ou ICS
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant **15,50 €/opération**
ou de la périodicité de prélèvements par couple
ICS/RUM ou ICS
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche⁽¹⁾ par ICS **15,50 €/opération**

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission du prélèvement SEPA **Gratuit**

(1) Dans le cadre de ces prélèvements, vous avez le droit de donner instruction à votre Caisse d'Épargne de bloquer tout prélèvement venant d'un ou plusieurs créanciers que vous désignez, c'est la liste noire ou d'autoriser seulement les prélèvements émis par un ou plusieurs créanciers que vous désignez, c'est la liste blanche.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> CHÈQUES

À SAVOIR

Un chèque est un moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte de dépôt de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

- Mise à disposition à l'agence **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier à domicile :
 - Envoi simple hors offres groupées de services **0,90 €/opération**
 - Envoi par lettre recommandée **8,00 €/opération**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque **12,20 €/opération**
(Compte de dépôt ou livret autre que Livret A)
- Envoi de chèque de banque en recommandé **8,00 €/opération**
- Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant un accord par mail de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes) **Selon tarifs de la CE réalisant l'opération**
- Retrait-dépannage avec votre chéquier à la Caisse d'Épargne Aquitaine **Gratuit**
Poitou-Charentes, vos comptes étant ouverts dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant un accord par mail de la Caisse d'Épargne de domiciliation⁽¹⁾)
- Remise de chèque compensable en France : **Gratuit**
date de valeur J + 1 ouvré⁽²⁾

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité des fonds **Jusqu'à 15 jours calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours calendaires au maximum. La provision est alors indisponible.

(1) Pour tout retrait d'espèces d'un montant supérieur à 2 000 €, vous devez prévenir l'agence dans laquelle vous souhaitez effectuer le retrait 72 h auparavant.
(2) Jour ouvré selon définition Banque de France : du lundi au vendredi. J = date de comptabilisation.



DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait **7,90 €/opération**
du chéquier dans les 2 mois

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur **17,00 €/opération**
- Frais d'opposition sur chéquier(s) par l'émetteur **26,00 €/opération**
- Frais d'opposition sur chèque de banque **Gratuit**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES **2,70 €/mois**
soit 32,40 €/an

*Chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux,
prélèvement SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple
de documents⁽¹⁾, réédition de code secret carte.*

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS **1,65 €/mois**
soit 19,80 €/an

À SAVOIR

Franchise d'agios : Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert.
Montant maximum de la franchise d'agios par trimestre : 10 €/trimestre. En cas de dépassement du
montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

ÉPARGNE AUTOMATIQUE (EPARPLUS/EPARFIX) **1,15 €/mois**
soit 13,80 €/an

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

SERVICE OPPOSITION⁽²⁾⁽³⁾ **22,00 €/an**

(1) Historique(s) d'opération d'un compte de dépôt ou d'un produit d'épargne disponible en agence uniquement.

(2) Service Opposition est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



➤ BOUQUET LIBERTÉ

Bouquet Liberté est un ensemble de services essentiels⁽¹⁾ pour gérer votre argent au quotidien : un compte de dépôt (simple ou joint) incluant le relevé de compte numérique (ou papier), une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽²⁾ ou formule Famille⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾), une autorisation de découvert⁽⁵⁾, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.), un service d'épargne automatique.

Avec Bouquet Liberté, les frais de tenue de compte sont exonérés.

L'offre met à disposition un chéquier⁽⁵⁾ et une carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique, ainsi qu'un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne. Elle propose des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 4 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Épargne.

(2) Assurances sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.



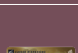


(4) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(5) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Service non commercialisé auprès des mineurs (12-17 ans inclus).

COTISATION MENSUELLE À L'OFFRE GROUPÉE DE SERVICES BOUQUET LIBERTÉ

La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

Cotisation mensuelle⁽¹⁾
avec carte bancaire
au choix :

		BOUQUET LIBERTÉ INDIVIDUEL					BOUQUET LIBERTÉ JOINT
		12-17 ans	18 -21 ans	22-25 ans	26-27 ans	À partir de 28 ans	Cotisation mensuelle d'une carte supplémentaire ⁽²⁾
	Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	2,15 €/mois	4,30 €/mois	6,02 €/mois	8,90 €/mois	1,50 €/mois
	Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE ⁽³⁾ à débit immédiat ou débit différé	Non éligible	2,15 €/mois	4,30 €/mois	6,02 €/mois	8,90 €/mois	1,50 €/mois
	Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE ⁽³⁾ à débit immédiat ou débit différé		3,57 €/mois	7,15 €/mois	10,01 €/mois	14,70 €/mois	6,00 €/mois
	Visa Platinum ou Visa Platinum IZICARTE ⁽³⁾ à débit différé		5,25 €/mois	10,50 €/mois	14,70 €/mois	22,00 €/mois	8,00 €/mois
	Visa Infinite		7,75 €/mois	15,50 €/mois	21,70 €/mois	32,00 €/mois	13,00 €/mois

AVANTAGES COUPLES ET OFFRES SUPPLEMENTAIRES

- Votre 2^{ème} Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint : 50% de réduction⁽⁷⁾
- La 2^{ème} carte à tarif préférentiel (cf. tableau ci-dessus).

(1) Si Assurance sur Compte⁽⁴⁾ Famille⁽⁵⁾ choisie dans Bouquet Liberté, ajouter : 1,50 € / mois, soit 18,00 € / an⁽⁶⁾.

(2) Dans le cas de la souscription d'une 2^{ème} carte de niveau supérieur à la première, c'est le prix du Bouquet Liberté avec la carte de niveau supérieur qui s'applique et la carte de niveau inférieur qui est facturée en 2^{ème} carte. Par exemple : pour la souscription d'une 2^{ème} carte IZICARTE⁽³⁾ Visa Premier dans une offre groupée de service Bouquet Liberté avec une carte Visa Classic, le prix mensuel du Bouquet Liberté avec 2^{ème} carte (hors services complémentaires et hors remises liées à l'âge) est de 16,20 € (14,70 € + 1,50 €).

(3) IZICARTE est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou notice d'information.

(5) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(6) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

(7) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DU BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾

Avec Bouquet Liberté, vous choisissez vos services à la carte, vous décidez quand vous le souhaitez de les faire évoluer. En fonction du nombre de services souscrits, vous bénéficiez d'une remise par rapport au service souscrit à l'unité.

	Tarif mensuel à l'unité	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes		
		1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans	
Service retraits déplacés à l'international. <i>Offre réservée aux jeunes de 12- 25 ans. Ce service n'est plus commercialisé depuis le 12/06/2017.</i>	1,15 €	-10%	-15%	-20%	Gratuit	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
Option Internationale	Formule 1 : Voyage	4,00 €	-10%	-15%	-20%	-50% ⁽²⁾	-50% ⁽²⁾
	Formule 2 : Séjour	16,00 €	-10%	-15%	-20%	-50% ⁽²⁾	-50% ⁽²⁾
Service retraits déplacés illimités	1,25 €	-10%	-15%	-20%	Gratuit	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
E-carte Bleue	0,85 €	-10%	-15%	-20%	Non commercialisé		
Service opérations courantes	2,70 €	-10%	-15%	-20%	Gratuit	Gratuit	
AlertEcoreuil	Individuel	2,10 €	-10%	-15%			-20%
	Famille ⁽³⁾	4,00 €	-10%	-15%	-20%		
Franchise d'agios ⁽⁴⁾	1,65 €	-10%	-15%	-20%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel à l'unité	
Coffre-fort numérique	1,35 €	-10%	-15%	-20%		Gratuit	

Pour les 18-25 ans, AlertEcoreuil et Coffre-fort numérique ne sont pas comptabilisés dans les services complémentaires pour le calcul des remises progressives. En cas de souscription de deux Bouquet Liberté : remise de 50 % par mois sur la cotisation d'un des deux comptes. La remise est effectuée sur le Bouquet Liberté dont la cotisation est la moins élevée et s'applique sur l'ensemble des services essentiels. Les services complémentaires ne bénéficient pas de la remise de 50 %.

(1) Les avantages liés à la souscription du Bouquet Liberté : les produits souscrits à l'unité ayant une périodicité spécifique sont mensualisés et intégrés dans la cotisation Bouquet Liberté excepté les produits d'assurance. Pour les produits d'assurance, il y aura une facturation mensualisée plein tarif immédiatement suivie d'une remise de 10 %, 15 % ou 20 % selon le nombre de produits / services complémentaires souscrits au titre du Bouquet Liberté. La remise sera ajustée aussitôt en cours de vie du Bouquet Liberté en cas de modification du nombre de services complémentaires. Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés pages 24 et 25 dans la première colonne du tableau.

(2) La remise jeune ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(4) Montant maximum de la franchise d'agios par trimestre : 10,00 €. En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.



		Tarif annuel dont frais de gestion	Remises progressives selon le nombre de service détenu			Tarifs spécifiques Jeunes	
			1 service	2 services	3 services et +	12-17 ans	18-25 ans
SERVICES ASSURANCES	Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	85,44 €	-10%	-15%	-20%	Non commercialisé	Commercialisé au tarif mensuel
	Sécur'Média Individuelle Formule 1 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	42,60 €	-10%	-15%	-20%		
	Sécur'Média Individuelle Formule 2 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	84,60 €	-10%	-15%	-20%		
	Sécur'Média Famille Formule 1 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	61,60 €	-10%	-15%	-20%		
	Sécur'Média Famille Formule 2 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	115,60 €	-10%	-15%	-20%		
	Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	27,00 €	-10%	-15%	-20%		

(1) Protection Juridique, Sécur' Média, et Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(2) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurance.

(3) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer (frais de gestion inclus). Les frais de gestion sont de 4,00 € pour la Protection Juridique et de 3,00 € pour Secur' Média et Assurance sur Épargne.





(4) Cette offre est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants de moins de 25 ans ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

➤ AUTRES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OFFRES SATELLIS

- Les offres Satellis Integral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel ne sont plus commercialisées.
 - Cotisation mensuelle des Forfaits Satellis Integral, Essentiel+, Essentiel avec une carte :

	SATELLIS INTEGRAL	SATELLIS ESSENTIEL+	SATELLIS ESSENTIEL
 Visa Infinite	33,00 €/mois		
 Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat ou débit différé	18,00 €/mois		
 Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat ou débit différé		10,50 €/mois	9,70 €/mois
 Visa Electron Sensea		10,50 €/mois	9,70 €/mois

Pour les forfaits Satellis Integral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel, la 2^{ème} carte est facturée mensuellement comme suit : 1,50 € pour une carte Visa Electron Sensea / Visa Classique ou Izicarte⁽¹⁾ Visa Classique à débit immédiat ou débit différé ; 6,00 € pour une carte Visa Premier ou Izicarte Premier à débit immédiat ou à débit différé ; 13,00 € pour une carte Visa Infinite.

- Forfait Satellis Autonomie (offre réservée aux personnes protégées sous tutelle, curatelle et sauvegarde de justice)

Le forfait Satellis Autonomie comprend la cotisation mensuelle avec une carte, un compte de dépôt, un relevé multiproduit trimestriel, semestriel ou annuel, Libre Service Écureuil (accès à vos comptes sur les guichets automatiques de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes), une cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement⁽²⁾), la tenue de compte, le service rémunération⁽³⁾, la synthèse individuelle des comptes détenus, un service chéquier⁽⁴⁾ (renouvellement automatique, envoi simple à domicile, envoi à l'adresse du gestionnaire par recommandé ou remise en agence), retraits d'espèces en euros par mois par carte à un DAB⁽⁵⁾ d'une autre banque de la zone euro avec carte Visa Electron Sensea UNIQUEMENT : 3 retraits gratuits, la refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1 par an), le renouvellement anticipé d'une carte de retrait (1 par an), un virement ponctuel (1 par an) et permanent (1 par an) vers un autre établissement, un chèque de banque (1 par an), le service Opposition⁽²⁾, Satellis Assurance⁽²⁾ et Eparfix/Eparplus.

(1) Izicarte est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(2) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

(3) Le service rémunération du compte de dépôt est suspendu depuis le 01/01/2015.

(4) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Service non commercialisé auprès des mineurs (12-17 ans inclus).

(5) DAB : Distributeur Automatique de Billets.



Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie avec une carte	
Carte Visa Electron Sensea	3,60 €/mois
Carte Equilibra avec code (n'est plus commercialisée)	3,00 €/mois
Carte Equilibra sans code ou carte Nomea	3,00 €/mois
Carte de Retrait Nationale Majeur Protégé Sécurisée (n'est plus commercialisée)	3,00 €/mois

OFFRE COLOC' (Offre de services ouverte à toute personne physique majeure)

Cette offre comprend :

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Relevé de compte électronique ou papier
- Accès à la banque à distance, Direct Ecureuil
- Frais de tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois

FORFAIT LIAISON

Cette offre n'est plus commercialisée et comprend une carte Nomade :

- Une carte Nomade + relevés mensuels **20,05 €/an**
- Une carte Nomade + relevés trimestriels **14,00 €/an**

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Service non commercialisé auprès des mineurs (12-17 ans inclus).
(2) DAB : Distributeur Automatique de Billets.
(3) Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions Générales ou la notice d'information.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

■ L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière, en application de l'article R.312-4-3 du Code monétaire et financier, comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Electron Sensea)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Direct Ecureuil)
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte (AlertEcureuil)
- La fourniture de relevés d'identité bancaire
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code monétaire et financier (4,00 € par opération dans la limite de 20,00 € par mois)
- Un changement d'adresse une fois par an
- Le Libre Service Ecureuil (LSE) : accès à tous les DAB⁽¹⁾ du réseau des Caisses d'Épargne

**Cotisation à l'offre groupée de services OCF 3,00 €/mois
soit 36,00 €/an**

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Commission d'intervention **8,00 €/opération**
Dans la limite d'un plafond mensuel de 80,00 €
- Pour les détenteurs de l'offre OCF et les bénéficiaires **4,00 €/opération**
du Service Bancaire de Base **Dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution **126,00 €/acte**
- Frais par saisie conservatoire (y compris sur valeurs mobilières) **126,00 €/acte**
- Frais par avis à tiers détenteur **126,00 €/acte**
- Frais par opposition à tiers détenteur **126,00 €/acte**
- Frais par opposition administrative : montant dû au Trésor public **10 %**
maximum 126,00 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de **29,50 €/opération**
France d'une interdiction d'émettre des chèques
(mise en interdiction bancaire par un autre établissement)
- Opposition pour compte en incident (interdit judiciaire, **43,00 €/opération**
escroquerie, blocage chèque, blocage toute opération de débit)

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **10,20 €/lettre**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite **17,00 €/opération**
à un incident de paiement par carte⁽¹⁾
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision **37,00 €/opération**
de retrait de carte bancaire

REJET DE CHÈQUE

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision :
envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Chèque inférieur ou égal à 50,00 € **22,00 €/rejet***
- Chèque supérieur à 50,00 € **42,00 €/rejet***

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

* Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

À SAVOIR

Émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne, pour une durée de 5 ans, une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment, pendant cette période, de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

- Chèque payé en période d'interdiction bancaire **14,30 €/opération**

(1) Sans inscription à la Banque de France.



REJET DE PRÉLÈVEMENT

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

- Frais de rejet de prélèvement, TIP SEPA et télévirement pour défaut de provision :
 - Prélèvement inférieur ou égal à 20,00 € **Montant de l'opération**
 - Prélèvement supérieur à 20,00 €..... **12,00 €/rejet***

Dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations

* Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.
Pour les détenteurs de l'offre "Service Bancaire de Base" et de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF), une réduction de 50% est appliquée sur le tarif standard avec un maximum de 3 opérations facturées par mois.

- Notification d'un refus d'exécution d'un ordre de paiement **Gratuit**

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur **11,20 €/opération**
non autorisé, envoi simple
- Courrier de relance pour compte débiteur, envoi simple **11,20 €/opération**
- Courrier de relance pour compte débiteur, **16,80 €/opération**
envoi recommandé
- Courrier de dénonciation de convention de découvert **16,80 €/opération**
de compte, envoi recommandé
- Courrier de relance pour incident de compte **11,20 €/opération**
- Courrier de relance pour impayé sur location de coffre-fort **11,20 €/opération**

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Épargne.

> DÉCOUVERTS

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

- Autorisation de découvert permanente⁽¹⁾ :
 - Taux **14,50 %***
 - Frais de gestion⁽²⁾ **14,50 €/an**

* 14,50 % maximum dans la limite du taux d'usure en vigueur (disponible en agence).

Exemple : pour un découvert de 1 000 € et une utilisation du découvert à hauteur de 200 € pendant 3 jours, au taux débiteur de 14,50 %, le montant des intérêts débiteurs est de 0,24 €. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

- Autorisation de découvert ponctuelle⁽¹⁾ (découvert inférieur à 3 mois) :
 - Taux **Fixé à la signature du contrat**
 - Frais de gestion⁽²⁾
 - Découvert inférieur ou égal à 2 000 € **Gratuit**
 - Découvert supérieur à 2 000 € **10,00 €**
- Découvert non autorisé :
 - Taux **Seuil de l'usure**
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **3,50 €/trimestre**

À SAVOIR

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs : Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre deux périodes.

(2) Hors offres groupées de services Bouquet Liberté, Satellis Intégral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel.

- Incidents de paiement :
 - Courrier de relance suite à découvert non autorisé **11,20 €/opération**
ou à un dépassement de découvert autorisé
 - Dénonciation de convention de découvert **11,20 €/opération**
par la Caisse d'Épargne

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ⁽²⁾ ET IZICARTE⁽²⁾ **Nous consulter**

PRÊTS PERSONNELS (FRAIS DE DOSSIER)

- Prêt Personnel Véhicule, Prêt Personnel Travaux, Prêt Personnel Trésorerie :
 - Sur capital emprunté **1 %**
Minimum 70,00 €
Maximum 500,00 €
- Crédit sur Objets Divers :
 - Sur capital emprunté **1 %**
Minimum 132,00 €
- Crédit Développement Durable **Gratuit**
- LIZauto (location avec option d'achat sur véhicule) **Sur devis**
accessible via le site www.caisse-epargne.fr⁽³⁾,
Rubrique « Emprunter – Acheter un véhicule »

PRESTATIONS DIVERSES

- Frais de modifications d'échéances :
 - Report d'échéance **4 % du montant reporté**
Dans la limite 2 reports maximum/an
 - Modification de date d'échéance pour les prêts à la consommation **Gratuit**
- Annulation par le client d'un dossier signé (annulation au-delà du délai de **Gratuit**
rétractation) sur crédit de trésorerie affecté ou non affecté

(1) Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.

(2) Izicarte et Teoz sont des produits de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(3) Coût de la connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽¹⁾

FRAIS DE DOSSIER

- Prêts Primo, Habitat, Conventionné, Relais, In fine :
 - Sur capital emprunté **1 %**
Minimum 250,00 €
- Prêt PAS :
 - Sur capital emprunté **1 %**
Minimum 250,00 €
Maximum 500,00 €
- Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement..... **Gratuit**
- Prêt garanti par la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP) :
 - Sur capital emprunté **0,5 %**
Minimum 100,00 €

PRISES DE GARANTIES

- Hypothèque, Privilège de Prêteur de Deniers **Frais réels⁽²⁾**
- Caution Personne Physique..... **Gratuit**
- Caution SACCEF (selon le type de financement et le montant) **Frais réels**
- Nantissement donné en garantie d'un contrat de prêt, frais réels en sus :
 - Valeurs Caisse d'Épargne **100,00 €**
 - Autres valeurs **150,00 €**

DIVERS

- Frais de modification de garantie, frais réels en sus **103,00 €**
- Mainlevée d'hypothèque, frais réels en sus **100,00 €**
- Mainlevée de nantissement donné en garantie d'un contrat de prêt, frais réels en sus :
 - Valeurs Caisse d'Épargne **90,00 €**
 - Autres valeurs **90,00 €**

ASSURANCES

- Délégation d'Assurance Décès Invalidité **Gratuit**
- Délégation d'Assurance Décès Invalidité, contrat externe motivé par un **Gratuit**
risque aggravé de santé (notamment dans le cadre de la convention AERAS)
- Délégation d'Assurance Décès Invalidité, cautionnement et assurance **Gratuit**
emprunteur souscrits auprès des mutuelles partenaires
groupe Caisse d'Épargne
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽³⁾ :
 - Un seul prélèvement sur 5 ans **185,00 €⁽⁴⁾**
 - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €⁽⁴⁾**
- Frais de modification d'assurance vers un organisme externe **Gratuit**

(1) Remboursement périodique de prêt : le compte est débité, à l'échéance convenue dans le contrat de prêt, du capital, des intérêts et des frais d'assurance éventuels.

(2) Frais perçus par le Notaire.

(3) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notice d'information.

(4) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.



PRESTATIONS DIVERSES

- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif :
 - pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 **24,00 €/opération**
 - pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 **Gratuit**
- Réédition du tableau d'amortissement **24,00 €/opération**
- Duplicata du contrat de prêt **24,00 €/opération**
- Duplicata du contrat d'assurance **24,00 €/opération**
- Attestations diverses sur crédit en cours :
 - Attestation pour déduction fiscale ou CAF **Gratuit**
 - Autre attestation **19,00 €/opération**
- Transfert d'affectation de prêt **103,00 €/opération**
- Changement d'emprunteur **103,00 €/opération**
- Désolidarisation **103,00 €/opération**
- Frais d'avenant (à l'exception de l'assurance décès invalidité) **153,00 €/acte**
- Réaménagement de prêt immobilier :
 - Sur capital restant dû **3 %**
Minimum 250,00 €
- Frais de modification d'échéances :
 - Report d'échéance (Gamme PRIMO hors PC et PAS) **103,00 €/acte**
 - Option de passage à taux fixe pour les prêts révisables **135,00 €/acte**
- Information annuelle des cautions, par an et par dossier de crédit **Gratuit**
- Annulation par le client d'un dossier signé (annulation au-delà du délai de rétractation) :
 - Sur capital emprunté **0,75 %**
Maximum 150,00 €
- Résolution du contrat de crédit pour défaut de conclusion du contrat principal :
 - Sur capital emprunté **0,75 %**
Maximum 150,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de pénalités **Consulter le contrat**

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE

CAUTION LOYER (FRAIS D'ACTE STANDARD)

- Frais d'acte 1 % du montant de la caution
Minimum 50,00 €
- Commission annuelle du risque par an 2 % du montant de la caution

AUTRES CAUTIONS (FRAIS D'ACTES COMPLEXES)

- Frais d'acte 1 % du montant de la caution
Minimum 100,00 €
- Commission annuelle du risque par an 2 % du montant de la caution

GARANTIES DE PASSIF

- Frais d'acte 1 % du montant de la caution
Minimum 300,00 €
- Commission annuelle du risque par an 2 % du montant de la caution

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

■ Envoi mensuel	12,50 €/an
■ Envoi trimestriel	6,00 €/an
■ Envoi semestriel	Gratuit
■ Envoi annuel	Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

■ Retrait au guichet d'une autre Caisse d'Épargne (nécessite un accord par mail de votre Caisse d'Épargne)	Selon les tarifs de cette Caisse d'Épargne
■ Retrait à nos guichets par des clients d'une autre Caisse d'Épargne	Gratuit

TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert dans une autre Caisse d'Épargne	Gratuit
■ Transfert vers une autre Banque d'un Livret d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Populaire ou Livret d'Épargne Populaire <i>Le Livret A et le Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS) ne sont plus transférables depuis le 1^{er} janvier 2012.</i>	73,00 €/produit

AUTRES SERVICES

■ Ouverture/clôture d'un produit d'épargne	Gratuit
■ Versement (espèces, remise de chèque à l'encaissement, virement).....	Gratuit
■ Virement pour clôture du Livret A, Livret B, LDDS, Livret Jeune, Livret Grand Prix, Livret Grand Format, Livret 10/12	3,80 €/opération
■ Délai d'indisponibilité sur remise de chèque	Jusqu'à 15 jours calendaires sur compte d'épargne.
■ Emission d'un chèque de banque sur Livret (hors Livret A)	7,25 €
■ Emission d'un chèque de banque sur Livret A	Gratuit
■ Virement occasionnel à partir d'un Livret A.....	Gratuit
■ Cotisation carte de retrait Nomade	15,50 €/an
■ Forfait Liaison (n'est plus commercialisé) :	
- Une carte Nomade + relevés mensuels	20,05 €/an
- Une carte Nomade + relevés trimestriels	14,00 €/an

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Frais de tenue de compte sur livret inactif⁽¹⁾ (compte inactif **30,00 €/an**
au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier)
- Frais de traitement de recherche d'adresse inconnue **35,00 €/an**
(pli non distribué) et de conservation d'avoirs
- Assurance sur Épargne⁽²⁾⁽³⁾ (Pour toute souscription depuis le 22/11/2010) **27,00 €/an⁽⁴⁾**
- Assurance sur Épargne⁽²⁾⁽³⁾ (Pour toute souscription avant le 22/11/2010) **24,00 €/an**
N'est plus commercialisée.

> PLACEMENTS FINANCIERS

TITRES

- Ouverture/clôture de Compte Titres dont PEA..... **Gratuit**
- Frais de participation de tenue de Compte Titres et/ou PEA applicables **23,30 €**
aux comptes présentant un solde à zéro au 31/12/2018
- Droits de garde Compte Titres/PEA :
 - Valeurs réseau Caisse d'Épargne : forfait annuel **26,00 €**
 - Hors valeurs réseau Caisse d'Épargne :
 - Frais par ligne **4,30 €**
 - Commission proportionnelle sur encours du portefeuille **0,25 %**
(valeurs au 31/12/2018)
 - Minimum perception **39,00 €**
 - Maximum perception **290,00 €**

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

- Titres non cotés :
 - Frais d'inscription de titres en Comptes Titres/PEA **150,00 €/dossier**
 - Frais par acte de gestion (opération sur titre, détachement,...) **75,00 €/opération**
- Frais de tenue de Compte Titres inactif⁽⁵⁾ **Application des droits de garde (cf. ci-dessus)**
- Actions souscrites dans le cadre **Exonération 18 mois**
d'une Offre Publique de Vente **Suivant la date de règlement de l'OPV**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(2) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

Voir les Conditions générales ou notice d'informations.

(3) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

(4) Dont 3,00 € de frais de gestion.

(5) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.



- Envoi de relevé :
 - Relevé de portefeuille annuel et/ou relevé de plus-values..... **Gratuit**
 - sur vente de titres année N-1

> ORDRES DE BOURSE

	En agence	Par téléphone ⁽¹⁾ Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	17,00 €	14,40 €	7,80 €
Taux de courtage	1,45 %	1,15 %	0,50 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	10,80 €	10,80 €	Gratuit
Ordre annulé	11,00 €	11,00 €	Gratuit

- Négociation de valeurs étrangères cotées à l'étranger **Frais réels sur ordre**
- Service Règlement Différé (SRD) **Nous consulter⁽²⁾**

> PART SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales..... **Gratuit**

> AUTRES SERVICES

BOURSE ESPRIT ÉCUREUIL

Les services clôturés en cours d'année sont facturés au prorata de leur durée de fonctionnement arrondie au mois supérieur.

- Service Abonnement **Gratuit**
- Service "Prise de bénéfices" **10,00 €/an**
- Assurance Moins-Values Bourse Esprit Ecureuil⁽³⁾ **7,00 €/an⁽⁴⁾**
- Cotisation forfaitaire **12,00 €/an**

FRAIS DE SOUSCRIPTION

- OPCVM Caisse d'Épargne, selon produit **Nous consulter**
- OPCVM autres réseaux **30,00 €**

TRANSFERTS

- Transfert de Compte Titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) **Gratuit**
- vers un autre établissement du groupe Caisse d'Épargne
- Transfert de Compte Titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) **110,00 €**
- vers une autre banque

(1) Uniquement pour les clients identifiés au préalable.

(2) Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique "Compte Bourse Actif" de la Banque Privée 1818.

(3) Assurance Moins-Values Bourse est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les Conditions générales ou la notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

7

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

DEMANDE D'HISTORIQUE OU DE VALORISATION

- Historique par compte et par période **21,70 €**
- Attestation de position de compte (par compte et par date) **38,00 €**

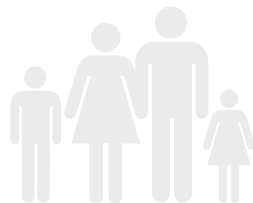
SERVICES DE GESTION PRIVÉE

- Étude patrimoniale **Sur devis et suite
à étude personnalisée**

BANQUE PRIVÉE

- Pour les services de la Banque Privée, les tarifs relatifs aux offres spécifiques sont communiqués sur demande et sur la base d'un devis.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



➤ ASSURANCES LIÉES À UN COMPTE

Cotisations à une offre d'assurance :

■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽¹⁾ formule Individuelle) ⁽²⁾	36,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte ⁽¹⁾ formule Famille ⁽³⁾) ⁽²⁾	57,60 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiements ⁽¹⁾) ⁽²⁾	18,30 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽¹⁾) ⁽²⁾	13,20 €/an
■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾	15,70 €/an
■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾	22,00 €/an
■ Satellis Protection (n'est plus commercialisé) ⁽¹⁾⁽²⁾	10,98 €/an
■ Satellis Juri Protection (n'est plus commercialisé) ⁽¹⁾⁽²⁾ :	
- Compte personnel	19,88 €/an
- Compte joint	32,07 €/an

À SAVOIR

Assurance sur Compte : Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

➤ PROTECTION AU QUOTIDIEN

■ Sécur'Média ⁽¹⁾⁽²⁾ Individuelle :	
- formule 1	42,60 €/an*
- formule 2	84,60 €/an*
■ Sécur'Média ⁽¹⁾⁽²⁾ Famille ⁽⁴⁾ :	
- formule 1	61,60 €/an*
- formule 2	115,60 €/an*
■ Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽²⁾ (n'est plus commercialisée)	32,59 €/an
■ Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽²⁾ avec mensualisation de la prime (n'est plus commercialisée)	35,60 €/an
■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	85,44 €/an*
(pour toute souscription depuis le 23/03/2014)	
■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾ (pour toute souscription avant le 23/03/2014, n'est plus commercialisée)	74,10 €/an*

* Dont 3,00 € de frais de gestion et 4,00 € pour la Protection Juridique.

(1) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiements, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Satellis Assurance, Service Opposition, Satellis Protection, Satellis Juri Protection, Sécur'Média, Assurance Mobile et Protection Juridique sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les conditions générales ou la notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptible d'évoluer.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(4) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux (se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants de moins de 25 ans ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint, rattachés fiscalement ou économiquement à charge de l'un ou de l'autre.

8 ASSURANCES ET PREVOYANCE

➤ ASSURANCES PRÉVOYANCE

- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ **27,00 €/an***
(pour toute souscription depuis le 22/11/2010)
** Dont 3,00 € de frais de gestion.*
- Assurance sur Épargne⁽¹⁾⁽²⁾ (pour toute souscription avant **24,00 €/an**
le 22/11/2010, n'est plus commercialisée)
- Double relais⁽¹⁾⁽²⁾ (n'est plus commercialisé) **18,29 €/an**

➤ ASSURANCE LIÉE À UN PRÊT IMMOBILIER

- Garantie Revente et Service Résidence Principale⁽¹⁾⁽²⁾ :
 - Un seul prélèvement sur 5 ans **185,00 €**
 - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €**

(1) Assurance sur Epargne, Double relais, Garantie revente et Service Résidence Principale sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir les conditions générales ou la notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 20/10/2017, susceptibles d'évoluer.

9 OFFRES DÉDIÉES JEUNES



OFFRES SPÉCIFIQUES AUX CLIENTS DE MOINS DE 26 ANS

➤ VOS MOYENS DE PAIEMENT ET OPÉRATIONS DE RETRAIT

LES CARTES (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

- Carte Bancaire Rechargeable Mastercard (réservée aux 12-15 ans) :
 - Cotisation carte **12,25 €/an**
- Services Carte Bancaire Rechargeable Mastercard :
 - Opposition, perte, vol/usage frauduleux **Gratuit**
 - Réédition du code carte **1,50 €/opération**
 - Rechargement occasionnel **Gratuit**
 - Rechargement programmé **3,00 €/an**
 - Refabrication de carte avant échéance **8,00 €/opération**
(suite à détérioration, perte, vol/usage frauduleux, modification d'état civil)
- Cotisation carte de retrait Tribu Cirrus :
 - Cotisation carte moins de 16 ans (n'est plus commercialisée) **14,00 €/an**
 - Cotisation carte 16-18 ans (n'est plus commercialisée) **18,35 €/an**

LES OPÉRATIONS DE RETRAIT

- Service Retraits Déplacés à l'International (réservé aux 12-25 ans) : **1,15 €/mois**
soit 13,80 €/an

Service offrant un nombre illimité de retraits aux DAB⁽¹⁾ d'une autre banque en zone Euro et 4 retraits par mois hors zone Euro.
Ce service n'est plus commercialisé depuis le 12/06/2017.

➤ LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les offres groupées de services Solution 16-17, Futeo 18-25 ans et Satellis Jeune 16-17 ne sont plus commercialisées.

- Cotisation à l'offre groupée de services Solution 16-17 **1,00 €/mois**
- Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Jeune 16-17 **1,00 €/mois**
- Cotisation à l'offre groupée de services Futeo 18-25 ans **1,00 €/mois**

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION ACCESSIBLES À PARTIR DE 18 ANS

PRÊTS PERSONNELS JEUNES 18-28 ANS

- Frais de dossiers (par contrat de prêt) :
 - Crédit étudiant avec ou sans différé **Gratuit**
 - Crédit étudiant Garantie BPI France **Gratuit**
 - Prêt pour avancer **Gratuit**
 - Crédit permis à 1 € par jour **Gratuit**

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

9 OFFRES DÉDIÉES JEUNES

PRODUITS ET SERVICES BÉNÉFICIAIRE D'UN TARIF SPÉCIFIQUE JEUNES (RÉDUCTION DE 50%)

Les prix affichés ci-après s'entendent après application de la réduction de 50% sur le plein tarif.

➤ SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (hors offre groupée de services Bouquet Liberté)

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS :
 - Frais d'abonnement au service AlertEcreuil Formule Individuelle **1,05 €/mois**
soit **12,60 €/an**
 - Frais d'abonnement au service AlertEcreuil Formule Famille⁽¹⁾ **2,00 €/mois**
soit **24,00 €/an**
- Coffre-fort numérique **0,67 €/mois**
soit **8,04 €/an**

➤ MOYENS DE PAIEMENT

Les cartes (hors offres groupées de services)

COTISATIONS CARTES (PRÉLÈVEMENT À LA DATE ANNIVERSAIRE DE SOUSCRIPTION)

- Carte de paiement

Carte	 Visa Infinite	 Visa Platinum ou Platinum IZICARTE ⁽²⁾	 Visa Premier ou Premier IZICARTE ⁽²⁾	 Visa Classic ou Classic IZICARTE ⁽²⁾	 Visa Electron Sensea
Débit immédiat	-	-	66,50 €/an	21,50 €/an	20,50 €/an
Débit différé	157,50 €/an	100,00 €/an			-

LES AUTRES SERVICES

- E-carte bleue (paiement sécurisé par Internet)..... **5,10 €/an**

Choix du visuel collection permanente

- Carte Visa Premier IZICARTE⁽²⁾, Carte Visa Premier :
 - 1^{er} visuel **Gratuit**
 - Visuels suivants **6,17 €/visuel⁽³⁾**
- Carte Visa Classic IZICARTE⁽²⁾, Carte Visa Classic **6,17 €/visuel⁽³⁾**

Choix du visuel personnalisé

- Carte Visa Classic IZICARTE⁽²⁾, Carte Visa Classic **6,17 €/visuel⁽³⁾**

(1) Le service est réservé au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e) ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement l'un à l'autre.

(2) IZICARTE est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection ou personnalisé (en cas de souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte). Tarification due pour toute la durée de la carte.



Retour au visuel standard





- Dans le cadre d'un renouvellement carte **Gratuit**
- Hors renouvellement carte **6,17 €/visuel**

OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ **2,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ **8,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

➤ OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Bouquet Liberté (voir pages 22-25)
- Autres offres groupées de services :
 - Les offres Satellis Integral, Satellis Essentiel+ et Satellis Essentiel ne sont plus commercialisées.

	SATELLIS INTEGRAL	SATELLIS ESSENTIEL+	SATELLIS ESSENTIEL
 Visa Infinite	16,50 €/mois	-	-
 Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽⁶⁾ à débit immédiat ou débit différé	9,00 €/mois	-	-
 Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽⁶⁾ à débit immédiat ou débit différé	-	5,25 €/mois	4,85 €/mois
 Visa Electron Sensea	-	5,25 €/mois	4,85 €/mois

➤ DÉCOUVERTS (ACCESSIBLES À PARTIR DE 18 ANS)

- Autorisation de découvert permanente⁽⁷⁾ :
 - Frais de gestion **7,25 €/an**
(hors offres groupées de services Bouquet Liberté, Satellis Integral, Satellis Essentiel +, Satellis Essentiel)

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 Voyage ou de deux mois pour la formule 2 Séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(6) Izicarte est un produit de NATIXIS Financement, Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 73 801 950 euros, 439 869 587 RCS Paris -

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 022 393.

(7) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes.

10 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> SCI PATRIMONIALE ET SCI DE PARTICULIERS

DÉFINITION : SCI

Une Société Civile Immobilière est une société civile, qui a un objet immobilier.

Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés particuliers détenant plus de 50% du capital social de la SCI relève d'une "SCI de PARTICULIERS".

Une SCI de constitution de patrimoine privé comprenant des associés professionnels détenant plus de 50% du capital social de la SCI qui n'hébergent pas leur activité professionnelle dans les locaux de la SCI relève d'une "SCI PATRIMONIALE".

■ Frais de tenue de compte :	
- Par an	38,00 €
- Par trimestre.....	9,50 €
■ Commission de mouvement	Exonération
■ Commission du plus fort découvert	0,10 %/an et par crédit
(calcul mensuel, prélevée par trimestre)	
■ Commission dépassement	3 %
■ Information annuelle de la caution par crédit.....	35,00 €/an, par crédit et par caution
■ Attestation de situation de compte(s) et /ou produit(s)	Se référer aux rubriques correspondantes de la brochure tarifaire
et toute autre recherche	

> SUCCESSIONS

■ Frais d'ouverture de dossier succession :	
- Actifs inférieurs ou égaux à 3 000 € au jour du décès	65,00 €/dossier
- Actifs supérieurs à 3 000 € et inférieurs ou égaux à 15 000 € au jour du décès	125,00 €/dossier
- Actifs supérieurs à 15 000 € et inférieurs ou égaux à 50 000 € au jour du décès ...	0,85 %
- Maximum de perception	670,00 €/dossier
- Actifs supérieurs à 50 000 € au jour du décès	1 %
- Maximum de perception	750,00 €/dossier

Ces frais sont calculés en fonction du montant des avoirs détenus dans nos livres (hors assurance vie) composant l'actif successoral à la date du décès.

■ Frais de règlement de la succession :	
- Date d'ouverture de la succession depuis moins d'un an.....	50,00 €
- Date d'ouverture de la succession entre 1 an et 2 ans	75,00 €
- Date d'ouverture de la succession depuis plus de 2 ans	100,00 €
■ Frais de recherches diverses	Sur devis

➤ AUTRES PRESTATIONS NON DISPONIBLES EN AGENCE

- Demande d'historiques :
 - Pour un compte de dépôt et/ou produit(s) **Forfait 50,00 €/demande d'épargne uniquement**
 - En présence d'autres produits (dont financiers) : **Forfait 150,00 €/demande**
sauf dossiers complexes, sur devis
- Attestation de situation de compte(s) et produit(s) détenu(s) et/ou intérêts acquis :
 - Avec compte de dépôt et produit(s) **Forfait 75,00 €/demande d'épargne uniquement**
 - En présence d'autres produits (dont produits financiers) **Forfait 150,00 €/demande**
sauf dossiers complexes, sur devis

11 OPÉRATIONS INTERNATIONNALES



> ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

Opération réservée à la clientèle de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

■ Vente de billets étrangers	Cours affiché
■ Vente de pack en sus	3,00 €/opération
■ Achat de billets étrangers	Cours affiché

> CHÈQUES DE VOYAGE

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes ne délivre plus de chèques de voyage depuis le 01/06/2013, suite à l'arrêt officiel du service par son fournisseur et a mis fin à l'achat des chèques de voyage depuis le 01/01/2014.

> VIREMENTS

Émission ou réception d'un virement SEPA

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA **Gratuit**

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

■ Frais par virement :	
- SEPA occasionnel	Gratuit
- SEPA permanent	Gratuit

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

■ Frais par virement SEPA occasionnel :	
- Au guichet de l'agence	3,90 €/opération
- Par téléphone (Direct Ecureuil Mobile)	Gratuit
- Par Internet (Direct Ecureuil Internet)	Gratuit
■ Frais par virement SEPA occasionnel incomplet	15,50 €/opération

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE

■ Virement SEPA permanent initié en agence :	
- Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent ⁽¹⁾	1,00 €/opération

FRAIS DE RÉCLAMATION SUR VIREMENT ÉMIS VERS UNE AUTRE BANQUE **Selon les tarifs de l'autre établissement**

(1) Frais par virement jusqu'à la fin de l'année calendaire.

Émission ou réception d'un virement NON SEPA

■ Taux de commission de service :	0,10 %
- Minimum de perception	17,00 €
- Maximum de perception	80,00 €
■ Commission pour virement émis tout frais	20,00 €
au donneur d'ordre (forfait en sus)	
■ Taux de commission de change (devises seules, en sus) :	0,05 %
- Minimum de perception	17,00 €
- Maximum de perception	80,00 €

➤ CHÈQUES

■ Encaissement et paiement de chèques étrangers :	
- Taux de commission de service	0,10 %
- Minimum de perception	17,00 €
- Maximum de perception	80,00 €
- Taux de commission de change (devises seules, en sus) :	0,05 %
- Minimum de perception	17,00 €
- Maximum de perception	80,00 €
■ Impayé sur l'étranger (forfait)	40,00 €
■ Frais supplémentaires éventuels facturés	Frais au réel
par les correspondants étrangers	

➤ RETRAITS ET PAIEMENTS PAR CARTE

PAIEMENTS EN DEVISES :

- Commission proportionnelle	2,90 %
- Maximum de perception	6,25 €

Les paiements réalisés en euro au Kosovo et au Monténégro sont considérés comme étant des opérations en devises et sont donc soumis aux frais s'y référant.

RETRAITS EN DEVISES :

■ Frais par retrait d'espèces aux DAB ⁽¹⁾ d'autres banques :	
- Commission proportionnelle	2,90 %
- Commission fixe	3,25 €
■ Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'autres banques :	
- Commission proportionnelle	2,90 %
- Commission fixe	6,25 €

Les retraits réalisés en euro au Kosovo et au Monténégro sont considérés comme étant des opérations en devises et sont donc soumis aux frais s'y référant.

(1) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

12 RÉSOUDRE UN LITIGE



➤ VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE	PAR ÉCRIT
www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Aquitaine Poitou-Charentes) rubrique «contacts-numéros utiles»- «service relations clients»	09 69 36 27 38 ⁽²⁾	Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes Service Relations Clientèle 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 33076 Bordeaux cedex

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

➤ MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relation Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir :

- sur son site Internet : www.lemediateur.fbf.fr⁽¹⁾

- ou par voie postale : Monsieur le Médiateur de la consommation - CS 151 - 75422 Paris Cedex 09

(1) Coût selon fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.

➤ MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez faire le choix de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou le Médiateur de la consommation auprès de la Caisse d'Épargne.

Ce choix sera définitif.

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

➤ LA MÉDIATION DE L'ASSURANCE

Si toutes les voies de recours ont été épuisées, vous avez la possibilité de contacter le Médiateur de l'Assurance à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 09.

➤ EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

CONSEILS PRATIQUES

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :

www.caisse-epargne.fr⁽³⁾



- (1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur téléphonique.
(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.
(3) Coût selon fournisseur d'accès Internet.



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou-Charentes, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 884 625 500 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex – RCS Bordeaux n°353 821 028 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n°33063-2863 délivrée par la Préfecture de la Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 Paris La Défense cedex.



Crédit photos : Getty Images • Terre de Siègne